

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8 Poste: En an. 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 40 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 15

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Décembre 1883.

TOUT EST ADOPTÉ.

Ainsi qu'on l'avait prévu, la Chambre a voté les crédits pour l'expédition du Tonkin et un ordre du jour de confiance pour le ministère.

Voici le texte de cet ordre du jour présenté par M. M. Philippoteaux et Paul Bert:

« La Chambre, convaincue que le gouvernement déploiera l'énergie nécessaire pour défendre au Tonkin l'honneur et les intérêts de la France, passe à l'ordre du jour. »

Ils se sont trouvés 308 sur 509 pour adopter cela.

Cette comédie, qui a duré trois jours, n'a pas sensiblement différé des représentations précédentes.

Cela se joue toujours de la même façon, qu'il s'agisse d'aller à Tunis ou à Pékin.

Un membre de la gauche radicale monte à la tribune et dit:

— Il ne faut pas y aller.

Un membre du centre gauche lui succède et dit:

— Il faut y aller.

M. Clémenceau apparaît ensuite et pose nettement la question en ces termes:

— Y allez-vous ou n'y allez-vous pas?

M. Ferry, très-gouailleur, répliqua:

— Nous y allons sans y aller.

La majorité applaudit, et alors un de ses membres dépose un ordre du jour où il est écrit que les explications du président du conseil sont très-claires et que la Chambre a confiance dans son énergie.

Les 308 députés qui croient à l'énergie de Jules Ferry sont en même temps 308 bourgeois, puisque leur vote peut avoir pour conséquence une guerre longue et meurtrière avec la Chine.

Electeur, souviens-toi des noms de ces

308 députés, car ce sont eux qui ont voté la guerre.

« Oui, mon brave homme, comme le dit notre excellent confrère M. Cornély, si on te prend ton argent d'abord et ton enfant ensuite, pour enfouir l'un et l'autre dans quelque trou ignoré, sans que tu aies la consolation de le dire que jamais il ne passera rien pour ton pays à l'endroit où auront passé les sueurs et ton sang;

» Et si, lorsque la vitalité nationale sera absorbée par ces labeurs lointains, lorsque demain peut-être l'orage musulman qui s'agglomère au Soudan aura crevé sur la Tunisie et l'Algérie; si, lorsqu'il nous faudra renforcer nos garnisons africaines, en même temps qu'organiser des corps expéditionnaires aux confins de la Chine, les frémissements d'armes qui courent sur l'Europe aboutissent à un conflit quelconque;

» Si, alors qu'il faudra faire face à l'ennemi voisin, les corps occupés là-bas font défaut sur les champs de bataille de l'Europe;

» C'est à ces 308 républicains que tu devras t'en prendre! »

Hier, la Chambre a repris la discussion du budget de la guerre. Aucun incident. Aucun amendement. Tout a été adopté.

Le ministre de la marine a télégraphié à M. Thomson, gouverneur de Cochinchine, et à l'amiral Courbet, pour leur faire connaître le vote d'avant-hier et les inviter à reprendre les opérations militaires.

OPINION DE QUELQUES JOURNAUX SUR LE VOTE SUR LA QUESTION DU TONKIN.

Le Gaulois constate que le gouvernement a perdu 70 voix depuis le 31 octobre sur cette question.

La Justice: Ce que la Chambre a voté hier, c'est la guerre.

Le Figaro: La majorité a autorisé le cabinet à continuer à mal mener les affaires du Tonkin.

L'Intransigeant considère le vote de la Chambre comme un crime.

Le Soleil constate la diminution de la majorité ministérielle.

Le Voltaire: Le vote de la Chambre aura pour conséquences de hâter la solution du conflit franco-chinois.

La République française constate l'esprit politique, l'énergie et le sang-froid de la majorité républicaine.

Les Débats approuvent le vote de la Chambre: un bill d'indemnité pour le passé, un blanc-seing pour l'avenir, espérant que le gouvernement, fort de l'expérience du passé, saura assurer l'avenir.

Le Parlement: La Chambre a fait un acte de bon sens et d'intelligent patriotisme.

Le Petit Journal: La Chambre a proclamé hautement qu'elle ne reculerait pas devant la tâche éventuelle de refouler les Chinois hors du Tonkin.

Le Siècle: Le vote de la Chambre est un vote de confiance dans toute l'acceptation du mot; le pays l'approuvera.

La Paix: Le vote tend à faciliter la conclusion pacifique et honorable des négociations avec la Chine: il sera accueilli avec satisfaction par la grande majorité du pays.

Le XIXe Siècle: Les Chinois apprennent que la France ne reculera pas d'une semelle.

Le Journal de Maine-et-Loire: En deux mots, voici notre avis sur ce double vote de la Chambre.

Il était à peu près impossible de refuser au gouvernement les crédits demandés.

Mais nous craignons fort que la majorité n'ait à se repentir prochainement d'avoir, en même temps, accordé de nouveau sa confiance à un ministère qui ne la mérite certainement pas.

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Les ministres ont assez longuement discuté les suites qu'il convenait de donner aux scrutins de la veille.

Dans la pensée du cabinet, ces scrutins comportent l'exécution immédiate et entière du plan d'opérations militaires primitivement arrêté: Prise de Bac-Ninh, Son-Tay et Hong-Hoa.

En conséquence, des instructions conformes ont été télégraphiées à l'amiral Courbet. En ce qui concerne les négociations diplomatiques, elles seront poursuivies parallèlement aux opérations militaires, sur les bases indiquées par le gouvernement français avant la remise du dernier memorandum chinois.

M. M. Tirard et Fallières ont ensuite rendu compte de leur entrevue avec la commission du budget au sujet de l'amendement de M. Philippoteaux, relatif aux réclamations d'un certain nombre de villes au sujet du budget des écoles primaires.

Le gouvernement espère se mettre d'accord avec la commission sur les termes de cet amendement.

Il se confirme, dit la Liberté, qu'aussitôt les places de Bac-Ninh et de Son-Tay en notre pouvoir, l'Angleterre interviendra.

L'ordre du jour de confiance d'avant-hier ayant été adopté par 308 voix contre 204 sur 509 votants, la majorité ministérielle est seulement de 107. Celui du 31 octobre avait été voté par 339 voix contre 160 sur 499 votants. La majorité ministérielle avait été de 179.

Le comte de Paris est rentré depuis plusieurs jours à son hôtel de la rue de Valenciennes, où il a reçu de nombreuses visites. M. le comte de Paris a dîné lundi avec le duc et la duchesse de Chartres chez M. Bocher, sénateur.

On annonce qu'à l'occasion des grâces qui seront accordées pour le 4^{er} janvier, il y

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

Le baronnet parlait avec une telle autorité que le pauvre contre-maître s'exécuta enfin.

— Holà! hé! vous autres, venez ici, dit-il en s'adressant à quelques matelots qui, avec l'insouciance proverbiale de leur état, dormaient profondément couchés sur le pont, pendant qu'à quelques pas d'eux on bombardait une ville.

Wilkie avait de nouveau pris dans ses bras le corps de son ami et l'avait soulevé au-dessus de sa tête. Il put ainsi le déposer dans la bastingue que les matelots venaient de détacher et d'abaisser pour en faire une sorte de civière matelassée sur laquelle ils remontèrent le corps du blessé.

Aussitôt qu'il eut grimpé sur le pont du sloop, sir Wilkie Robertson jeta autour de lui un regard circulaire et, apercevant une cabine sur le milieu du pont, dans cet endroit que les Anglais appellent sans doute à cause de la voûte qu'y forme le tambour, des navires à aube: — le roof:

— Portez le blessé dans l'une des cabines du roof, dit sir Wilkie aux matelots.

— Pardon, monsieur, dit le contre-maître intervenant de nouveau, mais ces cabines sont réservées pour nos passagers, je ne saurais en disposer. Faites, si vous le voulez, porter votre ami dans le carré des officiers.

— Ne vous ai-je pas dit que je prends tout sur moi? répliqua Wilkie.

Le contre-maître poussa un soupir en pensant que c'en était fait du prestige de son autorité. Cependant il laissa faire.

Avec un soin maternel, sir Wilkie souleva son ami sur la bastingue, avec des précautions infinies il le plaça sur celui des cadres qui lui parut le mieux approprié à l'usage qu'il voulait en faire, et, se retournant vers les matelots qui l'avaient aidé jusque-là:

— Laissez-moi, maintenant, leur dit-il.

Dès que la porte de la cabine se fût refermée, sir Wilkie fendit avec son couteau les vêtements du blessé, afin de pouvoir le déshabiller et de panser ses blessures.

Sur la poitrine, près du cœur, dans la main droite de son ami, convulsivement serrée, le baronnet trouva une rose qui devait être fanée depuis bien longtemps. Hélas! c'était celle que miss Nancy Mac Dowel avait laissé prendre à Charles dans le jardin de Blackwater-Park. Le baronnet

contemplant d'un œil attendri cette rose dont il devinait la provenance, quand tout à coup il laissa échapper un cri étouffé.

Au-dessus du sein gauche, non loin de l'endroit où la main du blessé serrait sa chère relique, Wilkie venait de découvrir la trace d'une balle qui avait dû traverser la poitrine. La blessure était peu apparente, mais le baronnet était trop familier avec les accidents de ce genre pour pouvoir s'y tromper. Celui-ci devait être mortel, car la blessure ne saignait pas et avait dû produire une hémorragie interne qui étoufferait infailliblement le blessé.

En ce moment le corps eut une légère convulsion et sir Wilkie vit avec terreur les joues du blessé devenir livides pendant qu'une écume rougeâtre frangeait ses lèvres.

— C'est fini, dit-il, il est perdu.

Et se jetant sur le corps de son ami, dont il baisa les paupières closes, le pauvre baronnet s'écriait:

— Ah! pourquoi la mort qui pouvait choisir ne m'a-t-elle pas pris au lieu de toi! Tu aurais toujours trouvé des Wilkie pour t'aimer, mais qui te remplacera près de moi, mon Charles?

Pendant qu'il parlait ainsi, deux grosses larmes tombaient des yeux du baronnet sur les joues du blessé. Puis jetant un dernier regard sur son ami: — A quoi bon pleurer comme une femme? dit-

il. Est-ce là tout ce que je puis pour le secourir? Qui sait? Tout n'est pas désespéré peut-être. Un médecin! Y a-t-il un médecin ici? ajouta-t-il en sortant de la cabine.

Le baronnet continuait ses appels en arpentant le pont à grands pas, quand il sentit une petite main qui saisissait la sienne au passage. Le gentilhomme se retourna et se trouva en présence de miss Nancy.

— Où est votre ami? dit la jeune fille en serrant dans les deux siennes la main du baronnet; où est... Charles?

— Charles? s'écria Wilkie en entraînant miss Nancy vers le roof, voulez-vous savoir ce qu'il est devenu?

Et comme la jeune fille, sans lui répondre, regardait le baronnet avec une stupeur anxieuse, Wilkie la fit entrer dans la cabine, et, l'amenant en face du cadre où l'on avait déposé Charles, il lui montra le corps livide du colonel étendu là tout sanglant, et lui dit avec un geste d'une épouvantable énergie:

— Vous me demandiez tout à l'heure des nouvelles de mon pauvre ami, madame; eh bien! voilà ce que vous en avez fait!

— Il est mort! s'écria Nancy.

— Oui, il est mort, et interrogez votre conscience, elle vous répondra que c'est vous qui l'avez tué!

aura une commutation de peine en faveur de Louise Michel.

On lit dans le *Figaro* :

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, connaît-il le scandale que vient de provoquer un préfet, récemment nommé dans un département de l'Ouest, en tournée dans une de ses sous-préfectures ?

Les officiers, en grande tenue, sont allés présenter leurs hommages au nouveau préfet, et voici ce que ce dernier a cru devoir leur dire :

«..... L'armée d'aujourd'hui, l'armée de la République, l'armée nationale par excellence, ne connaîtra plus, nous en sommes sûrs, les défaillances d'autrefois, et son glorieux drapeau..... »

A ce moment, un colonel républicain est intervenu :

«..... Permettez-moi de vous interrompre, monsieur le préfet ; l'armée n'a jamais failli, et je ne sais de quoi vous voulez parler. Quant à son drapeau, aujourd'hui comme toujours, nous sommes résolus à le défendre, comme aussi nous sommes prêts à donner notre vie pour la France. »

La réception était terminée et tous les officiers, sans dire un mot, et quoique d'opinions diverses, ont accompagné le colonel chez lui, en lui faisant une sorte d'escorte d'honneur.

On lit dans le *Temps* :

« Une lettre de Chine nous fait savoir de source autorisée qu'il y a eu à Pékin, dans la deuxième quinzaine d'octobre, une grande réunion à laquelle assistaient les membres du conseil de régence, et les ministres chinois ont déclaré à l'unanimité que, vu l'état de la marine chinoise, il serait imprudent d'engager la lutte avec la France. »

Les travaux de fortification continuaient dans le golfe du Petchili, et, de crainte d'indiscrétion, les Chinois avaient interdit la visite des travaux de Port-Arthur aux officiers étrangers, et, entre autres, à l'amiral commandant la division navale des Etats-Unis. »

Les ministres des finances et du commerce viennent d'être saisis par leur collègue des affaires étrangères d'un projet de traité de commerce entre la République française et le Mexique.

L'amiral Courbet, dans un rapport parvenu au ministère de la marine, réclame l'envoi de plusieurs pièces d'artillerie de 90 millimètres.

Les canons de ce calibre dont il disposait sont tous à bord des canonnières.

Il n'a donc pu jusqu'ici employer, pour les opérations directes du corps expéditionnaire, que des pièces de 65 millimètres, dont la portée est trop faible.

Le ministre de la marine se refuse absolument à envoyer à l'amiral Courbet les bou-

ches à feu qu'il lui réclame. Le motif invoqué par l'amiral Peyron est que les pièces de 90 millimètres sont trop lourdes pour être traînées par les marins sans le secours de chevaux, qui continuent à faire absolument défaut au corps expéditionnaire.

S'il faut en croire l'*Observer*, de Londres, la Chine aurait fait récemment des ouvertures au gouvernement du Japon, pour la conclusion d'une alliance offensive et défensive dans l'éventualité d'une guerre entre la Chine et la France. Le Japon aurait repoussé les propositions chinoises, mais il se serait engagé, en cas de guerre, à ne pas permettre aux vaisseaux français de faire du charbon dans les ports japonais.

LA CONFÉRENCE MOLÉ.

Le *Siècle* nous annonce en raillant que la France possède un Parlement nouveau. De cette manière, ajoute-t-il, « elle en a deux, » voire trois, en comptant le Conseil municipal de Paris. »

C'est la conférence Molé qui forme ce troisième Parlement signalé par le *Siècle*.

On sait que cette conférence d'avocats vient d'émettre un vote d'après lequel le gouvernement aurait violé la Constitution au sujet de l'affaire du Tonkin.

Certes, nous n'attribuons pas à la décision des jeunes avocats de la conférence Molé une importance qu'elle n'a pas, mais il est bon de ne pas oublier qu'autrefois les libéraux et les républicains faisaient un grand cas de l'opinion des Barreaux de France. Ils étaient généralement hostiles aux gouvernements, parce qu'ils les trouvaient trop peu avancés.

Sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sous l'Empire, les Barreaux étaient en majorité libéraux. Ils renfermaient même quelques républicains. Les choses sont aujourd'hui bien changées : la troisième République violant toutes les libertés, insultant toutes les croyances, gaspillant l'argent de la France et mettant notre pays au ban des nations, les avocats se déclarent résolument hostiles à ce régime.

Aujourd'hui, les Barreaux demandent un gouvernement capable de relever la France et de la débarrasser des personnages qui l'exploitent.

Ce fait nous paraît très-sérieux, et le *Siècle*, s'il voulait bien se souvenir de ce qu'il écrivait autrefois, serait de notre avis.

La République a contre elle le Barreau, le Clergé, les catholiques, les libéraux, la Banque, qualifiée par les journaux républicains d'*orléaniste*, l'industrie, le commerce, que la situation économique et financière continue à ruiner. Elle a, de plus, contre elle, les femmes.

Il lui reste l'appui des intransigeants et des anarchistes.

Les républicains sont très-divisés entre eux. Il y en a très-peu qui soient d'accord sur la manière de gouverner la France ; ils s'unissent seulement lorsqu'il s'agit d'aug-

menter les dépenses des budgets et de vider les poches des contribuables.

Si nous étions républicain comme le *Siècle*, cette situation ne laisserait pas de nous préoccuper, et la décision de la conférence Molé ne nous ferait pas rire.

En parcourant les Mémoires de tous les hommes politiques qui ont observé les mouvements révolutionnaires et les ont décrits, le *Siècle* y verrait qu'il a toujours été facile de prévoir la chute des gouvernements qui s'étaient imposés et qui ne reposaient pas sur une des grandes forces sociales. La démagogie, les votes populaires, — l'Empire l'a prouvé — n'en sont pas une bien sérieuse. Les électeurs étaient cependant bien autrement enthousiasmés de l'Empire qu'ils ne le sont de la République. Aussi, en face de cette hostilité générale qui se dresse devant le gouvernement, nous pensons, ainsi que le faisaient, en 1797, ceux qui avaient observé l'orgie républicaine, que cette situation ne peut durer et qu'un bon coup de baïonnette aura raison le jour où on fera appel aux Français qui aiment leur pays et veulent pour lui la liberté. — A. LENTHÉRIC. (*Gazette de France*.)

55 Millions de déficit.

Le *Journal officiel* vient de publier le relevé du produit des impositions directes et indirectes pendant les onze premiers mois de l'exercice courant.

Les recouvrements sur les contributions directes s'élevaient, au 30 novembre, à 692 millions 277,000 francs ; ils sont supérieurs de 63,424,600 francs aux douzièmes échus.

L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières a donné, pendant les onze premiers mois de l'année, un produit de 47,894,000 francs ; ce chiffre excède de 939,000 francs les prévisions budgétaires ; il est supérieur de 198,000 francs aux recouvrements effectués l'année dernière à la même époque.

Les recouvrements des contributions indirectes ont été de 2,077,063,000 francs ; les évaluations budgétaires s'élevaient à 2 milliards 132,173,000 francs ; la diminution est donc de 55,110,000 francs. Les principales diminutions portent sur l'enregistrement, 42,949,000 francs ; le timbre, 3 millions 326,000 francs ; les droits de douane à l'importation, 8 millions 858,000 francs ; les droits sur les alcools, 4,905,000 francs ; les droits de douanes sur les sucres coloniaux, 5,606,000 francs ; les droits de douanes sur les sucres étrangers, 8 millions 292,000 francs.

On voit que le déficit sur les prévisions budgétaires ne s'est pas atténué. Si on ajoute aux 55,110,000 francs de diminution sur les évaluations budgétaires, les crédits supplémentaires votés pendant l'année 1883 et les sommes qu'exigera l'expédition du Tonkin, on peut évaluer le déficit de l'exercice 1883 à 260 millions.

Les 350 millions que le gouvernement se propose d'emprunter en janvier ou février 1884 produiront sur les finances de l'Etat

le même effet qu'une goutte d'eau dans le désert.

Ce ne sont pas des centaines de millions que les républicains ont gaspillé, mais des milliards.

LE GOUVERNEMENT QUI NOUS CÔUTE LE PLUS.

Si les partisans les plus convaincus du régime actuel ont dû renoncer depuis longtemps à soutenir que la République est le gouvernement qui nous divise le moins, ils seront, en revanche, bientôt obligés de reconnaître que cette même République est bien le gouvernement qui nous coûte le plus.

En dépit de la promesse tant de fois répétée que, lorsque nous serions enfin en possession d'institutions vraiment républicaines, nous verrions mettre un terme à toutes les folles dépenses qui avaient caractérisé le système monarchique, nous voyons au contraire le gaspillage des deniers publics prendre chaque jour des proportions plus considérables.

Nous parlions l'autre semaine de ce ministère de l'agriculture et du commerce qui, depuis qu'il a été divisé en deux ministères, coûte deux fois plus, pour le chauffage et pour l'éclairage, qu'au temps où il n'en formait qu'un seul, bien que le nombre des bureaux et des employés soit resté le même.

Nous remarquons aujourd'hui dans le budget des travaux publics quelque chose de plus fort encore : le réseau des chemins de fer de l'Etat s'est trouvé, grâce aux conventions avec les Compagnies, réduit d'un cinquième. Vous vous imaginez sans doute que les frais d'administration vont être diminués dans la même proportion ? Cela semble, en effet, naturel, puisqu'il y a moins de travaux à faire exécuter, surveiller, exploiter par l'Etat, et que, par conséquent, il doit falloir moins de fonctionnaires.

Ah ! vous connaissez bien mal nos républicains ! Moins il y a de travail à faire, plus il faut d'employés ; et moins ces employés ont de besogne, plus ils doivent être payés. Tel est évidemment le principe qui prévaut au ministère des travaux publics, puisque la diminution du réseau de l'Etat entraîne une augmentation de traitements de 26,700 fr. pour le secrétariat général, et de 86,746 fr. pour la direction ; total, 113,446 fr. de plus pour 500 kilomètres de moins.

On chasserait son cocher le jour où il nous réclamerait deux fois plus pour nourrir un seul cheval qu'il n'en exigeait auparavant pour en nourrir deux. Nous conserverons nos ministres, et non-seulement nous ne les renvoyons pas, mais nous leur accordons généreusement tout l'argent qu'ils demandent. (*Le Moniteur*.)

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'ordre du jour de MM. Paul Bert et Philippoteaux ainsi conçu :

« La Chambre, convaincue que le gouvernement déploiera toute l'énergie nécessaire pour défendre au Tonkin les droits et l'honneur de la France, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour, équivalant à une déclaration de guerre à la Chine, a été adopté par 308 voix contre 204.

Ont voté pour l'adoption : MM. Benoist, Bury, Maillé (d'Angers) ;

Ont voté contre : MM. Durfort de Civrac, comte de Maillé, de Soland, de Terves.

Le ministre des finances vient d'inviter les trésoriers généraux à se mettre en garde et à informer le public qu'il circule une certaine quantité de faux billets de la Banque de France.

Ces billets paraissent tous datés du 7 février 1876 et sont numérotés au milieu d'un nombre commençant par 20,545.

Le papier est grossier et les dessins sont empâtés ; néanmoins ils se font presque partout accepter, surtout dans le petit commerce.

— Moi !
— Oui, vous l'avez tué par vos dédains ; vous l'avez désespéré par vos tiqueurs.

— Moi ! moi !
— Oui, vous ! puisque vous l'avez précipité au devant des coups de l'ennemi.

— Monsieur, dit Nancy, qui venait de surprendre un léger tressaillement sur le visage du colonel, plus tard, nous discuterons ces questions. En attendant, nous avons à faire œuvre plus pressée. Veuillez m'aider à secourir votre ami, car il n'est pas mort.

— Ah ! si vous disiez vrai, miss Nancy, s'écria le pauvre baronnet, je crois que j'aurais le courage de vous pardonner.

En ce moment, le chirurgien du bord, que Wilkie avait vainement cherché partout, entra en compagnie de M. Mac Dowel et de Harry Palmer, qui, en présence de ce douloureux spectacle, sut garder une attitude à peu près convenable.

Le chirurgien examina longuement le blessé, pendant que Nancy se promenait févreusement sur le pont du navire.

Lorsque Wilkie rappela Nancy, le docteur déclarait que, parmi les blessures reçues par le colonel, la seule qui pût passer pour mortelle était celle qui, à bon droit, avait si fort effrayé le baronnet. Cependant, comme à l'aide de pressions habilement pratiquées, le médecin était parvenu enfin à

faire couler le sang extérieurement, il croyait pouvoir affirmer ceci : « Bien que très-grave, l'état du colonel n'est pas complètement désespéré. »

— Mais, dit M. Mac Dowel, vous n'ignorez pas, docteur, que le sloop est en partance et a l'ordre de nous rapatrier ? Nous partons aujourd'hui même. Qu'allez-vous faire de votre blessé ?

— Il est de mon devoir, monsieur, dit le médecin, de vous déclarer que le moindre déplacement à cette heure amènerait un résultat fatal. Vous savez maintenant à quoi vous exposez le colonel, si même, avant les premiers pansements, nous sommes obligés de le transporter de nouveau à Charleston.

— On ne le transportera pas, monsieur, dit vivement Nancy, il demeurera à bord.

— Nancy !... ma fille ! s'écria M. Mac Dowel, je crois que vous désavouez votre père.

— Je me permets seulement de lui rappeler qu'il y a là une question d'humanité qui ne permet pas une autre solution, répondit Nancy avec sa fermeté douce.

— Que ne vous constituez-vous sa garde-malade ? dit aigrement le vieillard.

— En effet, mon père, répondit Nancy, je crois qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi, et si vous l'avez pour agréable, c'est moi qui soignerai le blessé.

— En vérité, miss Nancy, ceci passe les bornes.

— Pourquoi donc, mon père ? La chose n'est pas nouvelle pour moi, vous le savez bien. J'ai eu le temps de faire mon apprentissage du rôle de sœur de charité pendant le long siège de Charleston. Je le continuerai, voilà tout.

M. Mac Dowel ne fit plus aucune objection. Depuis le jour où il avait appris les événements de Blacwater, et qu'il croyait sa femme, Sarah Mac Dowel, à jamais perdue pour lui, tout ressort semblait brisé chez le faible vieillard. Il se contenta donc, sur la déclaration de sa fille, de pousser un soupir, puis il sortit de la cabine en compagnie du swell Harry Palmer.

Quant à Nancy, pendant toute la traversée de Charleston à la Nouvelle-Orléans, traversée qui fut d'ailleurs excellente et très-rapide, elle ne quitta pas un instant le chevet du malade. Elle assista même le docteur dans le premier pansement, le pauvre Wilkie était pris d'un tel tremblement nerveux qu'il n'aurait pu être d'aucun secours. Nancy, au contraire, quoiqu'elle fût très-pâle, ne manifestait aucune émotion et tendait d'une main ferme au docteur tous ces instruments de chirurgie qui font parfois frissonner les plus braves. Jusqu'à l'arrivée du sloop à la Nouvelle-Orléans, elle se tint dans la cabine, impassible devant le cadre, les yeux fixés sur le blessé, et semblait infatigable.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Fontevrautl.

La semaine dernière, un sabotier de Fontevrautl, M. Louis Rousseau, revenait en voiture, vers 8 heures du soir, de Roiffé, où il était allé visiter du bois. Arrivé à l'auberge de la Folie, à la colonie de Saint-Hilaire, il voulut descendre, mais son pied glissa sur le marchepied couvert de neige; cet homme tomba à la renverse et resta étendu sans connaissance. Sa jambe gauche s'étant engagée entre la voiture et le marchepied au moment de la chute, s'était brisée un peu au-dessus de la cheville. Le blessé fut transporté à l'auberge et reconduit le lendemain à Fontevrautl où le médecin remit la fracture.

L'INCENDIE DES PONTS-DE-CR.

Lundi soir, vers huit heures et demie, un incendie considérable a éclaté aux Ponts-de-Cé (section Saint-Aubin), dans un bâtiment rempli de cordages, appartenant à MM. Joubert et Cheviller, cordiers. Parmi les personnes chargées d'organiser les secours, on remarquait M. le commissaire de police, la brigade de gendarmerie, M. le commissaire central de police d'Angers, et plusieurs officiers de gendarmerie. Le service d'ordre était fait par un piquet de soldats du 43^e. Les pertes, évaluées à 400,000 fr. environ, sont couvertes par la Générale, le Mans, et l'Union. Les causes de ce sinistre sont inconnues. (L'Anjou.)

CHOLET.

La Chambre syndicale des ouvriers tisseurs de Cholet a demandé et obtenu des patrons une amélioration de salaire. Une seule des maisons de Cholet, dit-on, a refusé de consentir aux conditions nouvelles.

THOUARS.

L'Espérance du Peuple, de Nantes, dit que dimanche dernier, le sieur Josso (Jacques-Simon), chanteur ambulancier, âgé de 65 ans, a été trouvé mort sur le champ de foire de Thouars (Deux-Sèvres). Cet homme, dont le domicile serait rue de Pilleux, n° 2, à Nantes, est mort d'une congestion cérébrale occasionnée par le froid et l'absorption d'une quantité considérable d'eau-de-vie.

POITIERS.

On assure que dimanche soir, vers huit heures, un capitaine du 33^e d'artillerie aurait été assailli aux environs du Pont-Neuf. L'Avenir dit que l'un des assaillants, un artilleur, aurait été arrêté immédiatement et mis en cellule. L'autorité militaire aurait commencé une enquête sur cette grave affaire.

Des démarches sont faites en ce moment, auprès de la municipalité de Poitiers, pour

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FAUTEUIL N° 4

Il faudrait, songez-y, qu'un coquin fût bien maladroit pour qu'il n'évitât pas avec le plus grand soin d'avoir l'air ce qu'il est en effet. Au contraire, n'en doutez pas, sa préoccupation constante sera d'affecter les airs de tout le monde, afin d'échapper à l'attention. Si les grands criminels ne mettaient pas leur habileté à dissimuler ainsi leurs sentiments intérieurs, pensez-vous que la tâche du Parquet exigerait tant de finesse? Donc, croyez-moi, toutes les fois que vous aurez à représenter quelqu'un de ces rusés compagnons qui font le désespoir des gens de justice, gardez-vous sur toute chose de prendre un visage sombre et farouche. Si effroyables que soient les machinations auxquelles vous aurez à vous livrer devant le public, efforcez-vous de sourire en les méditant, de sourire en les racontant, de sourire en les exécutant. Plus vous vous montrerez léger et élégant, plus vous vous rapprocherez de la vérité. Ainsi parla l'inconnu, et il mit dans son accent

l'établissement dans cette ville d'une boucherie de cheval, d'âne et de mulet.

TOURS.

Depuis quelque temps, des représentations dramatiques sont données au théâtre Gaillet, place du Musée. Ces représentations sont très-suivies. Les habitants de la rue de la Scellerie ont adressé une pétition à l'administration municipale pour la prier de bien vouloir autoriser le directeur du théâtre Gaillet à venir s'installer dans la salle des concerts du théâtre incendié, laquelle a été épargnée par les flammes. On ne sait pas encore si l'autorisation sera donnée.

LES AUBURES BORÉALES.

Les astronomes nous enlèvent nos illusions. Ce que nous avions pris pour de merveilleuses aurores boréales n'étaient que de simples couchers de soleil, avec illuminations crépusculaires. C'est M. Marié Davy, directeur de l'Observatoire de Montsouris, qui nous le fait savoir :

« J'ai lu, comme vous, écrit-il, les descriptions que les grands journaux ont insérées sur le spectacle des lundi 26 et mardi 27 novembre dernier.

« J'avais vu, moi-même, ce spectacle sans y reconnaître autre chose qu'un beau coucher de soleil rendu plus éclatant par l'opposition de nuages noirs qui entouraient l'éclaircie.

« Comme son nom l'indique, l'aurore boréale se montre dans le nord ou le nord-nord-ouest, et non dans l'ouest-sud-ouest, où se couche actuellement le soleil. Aussi, nos boussoles sont-elles restées assez calmes.

« Les teintes rouges du soleil couchant accusent une quantité notable de vapeur d'eau contenue dans l'air, que cette vapeur doit nous donner des pluies, ou qu'elle provienne des pluies antérieures.

« En réalité, aux dates indiquées plus haut, nous venions de subir les effets d'une tempête qui disparaissait déjà pour nous le 26. »

Même explication probablement pour les levés de soleil, puisque l'on a remarqué le phénomène plusieurs fois le matin à la pointe du jour.

Le froid est excessif dans les Vosges.

Le 8 au matin, le thermomètre a atteint à Mirecourt 10 degrés au-dessous de zéro. Il est tombé beaucoup de neige. A Masseraux, Wesseling, Guebwiller, Munster, elle recouvre le sol sur une épaisseur de vingt centimètres. A Mulhouse, le service des tramways est interrompu.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 décembre. Nos prévisions étaient justes lorsqu'hier nous parlions d'une prochaine réaction. Aujourd'hui déjà l'ensemble de la cote s'abaisse et les inquiétudes reprennent le dessus. Il est à remarquer que ce sont principalement

tant de sincérité et d'assurance que le scepticisme de Philibert commença à se troubler.

L'autre profita de ce mouvement. — Voulez-vous que nous convenions d'une chose? s'écria-t-il en manière de conclusion. Chaque fois que vous voudrez savoir si, oui ou non, votre jeu aura été naturel, jetez un regard sur l'orchestre, deuxième banc, 4^e fauteuil. Vous nous y apercevrez, moi et ma canne; nous ne nous quittons jamais.

« Quand cette pomme d'ivoire sera levée ainsi, à la hauteur de mes lèvres, — et il fit le geste, — ce signe voudra dire : « Bravo ! voilà qui est parfait ! »

« Mais quand la pomme d'ivoire restera abaissée entre mes genoux et par conséquent invisible pour vos regards, vous tirerez de cette indication la conclusion opposée.

« Est-ce entendu ? — C'est entendu ! fit le jeune homme décidément entraîné.

— Pensez-y donc dès ce soir, et, si vous vous conformez rigoureusement et de point en point à mon petit conseil, je ne vous demande pas six semaines pour faire de vous un vrai comédien, digne de débiter avec éclat sur les premières scènes de Paris.

Là-dessus il se retira. Il revint de temps en temps. Il encouragea le jeune homme dans cette voie nouvelle où l'autre

les valeurs que nous avons signalées à l'attention de nos lecteurs qui ont le plus à souffrir.

Le 3 0/0 tombe à 76.90; l'amortissable à 78.20; le 4 1/2 0/0 1883 à 105.92 après 106.08 et 106.

Le Lyon réagit à 1,230, en dépit des efforts des acheteurs pour maintenir les prix antérieurs.

Le Suez, qui, nous le disions hier encore, est mal impressionné par les nouvelles conventions, perd encore 30 fr., au cours de 2,035.

La Banque Ottomane, dont nous annonçons la baisse, lorsqu'elle cotait encore 680 et 690, recule vivement à 633.75.

L'Extérieure Espagnole louvoie autour du cours de 86; elle ne tardera pas à le perdre, selon toute vraisemblance.

Le Crédit Foncier est très-demandé aux environs de 1,200.

Les Obligations Foncières émises le 26 novembre sont très-recherchées à 6 fr. au-dessus de leur prix d'émission.

L'Italien 5 0/0 est à 90.90, l'Unifiée d'Egypte à 309.37, le Turc 5 0/0 à 8.55, le Crédit Mobilier Espagnol à 180.

Nous croyons que la baisse ne s'arrêtera pas là, l'éventualité d'une guerre avec la Chine nous effraye.

1884

ETRENNES SPLENDIDES.

La Librairie Javaud, de Saumur, a groupé, cette année, en œuvres d'art de toutes sortes, la collection la plus merveilleuse qu'il soit possible de rencontrer, même dans les plus grandes villes.

Les deux magnifiques salons du premier présentent un aspect véritablement splendide devant lequel on reste ébloui.

On ne peut que recommander aux personnes soucieuses de témoigner leur gratitude à des amis artistes et appréciateurs de venir seulement visiter ces uniques salons; on peut être certain qu'il leur sera impossible de résister au plaisir de se procurer un de ces charmants objets exposés dans les galeries.

Librairie Javaud

Rue Saint-Jean, Saumur.

BIBLIOGRAPHIE

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 8 décembre 1883.

- Chronique parisienne, par Alceste.
- Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure.
- Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul Perrot.
- L'Amateur d'Estampes (1 gravure), par H. B.
- Lettre d'Alger, par Djinn.
- Promenades en France : Le château de Serrant (1 gravure), par Paul Perrot.
- Réveries (poésie), par Marie Maugeret.
- Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain.
- Courrier théâtral : Severo Torelli, par Gabriel Levasnier.
- Ouverture du Théâtre italien, par Albrecht de Buys.
- Sphinxiana. — Petite correspondance. — Bibliographie, par Ferguson. — La Semaine financière, par Bellmid.
- Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

Théâtre de Saumur.

Représentations du Répertoire classique. — M. MARVE, directeur.

JEUDI 13 décembre 1883,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

M^{me} AGAR

De la Comédie-Française,

Accompagnée de : M. GIBEAU, de la Comédie-Française; M. FRAIZIER, M. DACHEUX, M. HATIER, MM. PETIT et JOURDAN; M^{mes} SÉVERY, BAUCHÉ, DELAHAYE et BRISSON, des théâtres de la Porte-Saint-Martin, du Gymnase, de la Gaîté, de l'Ambigu.

ŒDIPÉ

Tragédie en 5 actes, de VOLTAIRE.

M^{me} AGAR remplira le rôle de Jocaste.

Distribution :

Œdipe	MM. Hatier.
Philoctète	Fraizier.
Le grand-prêtre	Gibeau.
Araspe	Bernard.
Thorbes	Petit.
Dimas	Legrang.
Icare	Jourdan.
Jocaste	M ^{me} AGAR.
Egine	Bauché.
Personnage du chœur	Sévery.

Le spectacle sera terminé par :

LES FEMMES SAVANTES

Comédie en 5 actes, de MOLÈRE.

M^{me} AGAR remplira le rôle de Philaminte.

Distribution :

Chrysale	MM. Gibeau.
Clitandre	Fraizier.
Ariste	Petit.
Trissotin	Dacheux.
Lépine	Bertrand.
Vadius	Bernard.
Le notaire	Legrang.
Philaminte	M ^{me} AGAR.
Armande	Sévery.
Henriette	Brisson.
Béline	Delahaye.
Martine	Bauché.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

GOITRES ET GLANDES

diminuent dès les premières applications et sont guéries radicalement par le SIROP de BOCHET IODE et la POMMADE RESOLUTIVE de Bertrand Aîné, Pharmacien, 21, place Bellecour, à Lyon. — A Paris, Franco contre mandat-poste de 3 fr. — NOTICE GRATIS. Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

EAUX-BONNES

Eau minérale naturelle contre : Rhumes Catarrhes, Bronchites, etc. Asthme, Phthisie, rebelles à tout autre remède. Employée dans les Hôpitaux. — Dépôt : toutes Pharmacies.

Vente annuelle : Un million de bouteilles.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

éprouva d'abord quelques mécomptes. Il lui prodigua les observations critiques à la fois les plus bienveillantes et les plus fines. Bref, les progrès de Philibert ne tardèrent pas à attirer l'attention du public. La pomme d'ivoire fit merveille. Pendant les premières semaines elle se livra bien dans plus d'une occasion à des mouvements quelque peu désordonnés et inquiets. Tantôt elle se dressait subitement avec une satisfaction évidente et comme frémissante de plaisir; tantôt elle s'abaissait lourdement comme sous le poids d'une déception pénible. Mais à chaque nouvelle représentation, les variations perdirent quelque chose de leur brusquerie. Elles devinrent de plus en plus rares, et, comme le maître l'avait prédit, peu de semaines s'écoulèrent avant que la transformation du talent de Philibert ne passât à l'état de fait accompli.

Philibert devint promptement la coqueluche des Troyens. Dès qu'il paraissait sur la scène, les acclamations qui saluaient son entrée lui prouvaient éloquentement que les leçons de l'inconnu avaient été beaucoup plus utiles pour lui que celles du Conservatoire.

Avec quelle joie il eut témoigné sa reconnaissance à son bienfaiteur !

Mais à peine les conseils avaient-ils commencé à porter leurs fruits, que le conseiller s'était dérobé.

Plus l'acteur rechercha les occasions de le rejoindre, plus celui-ci parut mettre d'obstination à cesser tous rapports avec lui.

Philibert ignorait le nom et l'adresse de ce mon-

sieur. Il interrogea à ce sujet les ouvreuses, le contrôleur, les machinistes, les musiciens et jusqu'aux figurants du théâtre. Personne ne put rien lui apprendre de précis sur cet habitué. On connaissait sa figure; rien de plus.

Qu'était-il? où habitait-il? quelle était sa position sociale? nul ne le savait.

Gustave lui-même, le vieux garçon du théâtre, Gustave, qui connaissait par cœur les noms, prénoms, âges, qualités et situation de fortune de la plupart des personnes qui fréquentaient le spectacle, Gustave demeura muet quand on le questionna sur le 4^e fauteuil du deuxième rang.

Philibert, voyant que d'une part ses efforts pour se rapprocher de ce mystérieux personnage ne pouvaient pas aboutir, et que d'autre part celui-ci mettait autant de soin à l'éviter qu'il en avait mis naguère à le rechercher, finit par rire de l'aventure avec ses camarades, et ne pensa plus à l'inconnu.

Quand la saison théâtrale fut terminée, la veille de son départ, Philibert bouclait sa valise, lorsque la vénérable M^{me} Dubois, sa propriétaire, lui remit une lettre timbrée de Troyes.

Philibert, assez intrigué, déchira l'enveloppe et lut avec émotion les lignes suivantes :

A L'ACTEUR PHILIBERT,
« Monsieur et cher artiste, je ne vous laisserai pas vous éloigner de notre ville sans vous remercier du plaisir que vous m'avez procuré tout cet hiver. Le conseil que je vous ai donné et que vous avez eu le bon esprit de suivre, était dicté par l'expérience. Souvenez-vous de la leçon et oubliez le professeur... »
H. M., forçat libéré.

JUSTIN BELLANGER.

FIN.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 DÉCEMBRE 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	77 30	76 90	Est	710	711 35	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	515
3 % amortissable	78 45	78 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1230	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	503 50	503 50	Est	350	346 50
4 1/2 %	105 30	105 25	Midi	1130	1130	— 1865, 4 %	513	512 50	Midi	361 75	361
4 1/2 % (nouveau)	106 12	105 95	Nord	1742 80	1737 50	— 1869, 3 %	400	400	Nord	366 50	366 50
Obligations du Trésor	505	503	Orléans	1260	1260	— 1871, 3 %	392	394	Orléans	363 50	363 50
Banque de France	5310	5325	Ouest	775	770	— 1875, 4 %	504 50	503	Ouest	363	361
Société Générale	482 50	485	Compagnie parisienne du Gaz	1340	1330	— 1876, 4 %	502	500	Paris-Lyon-Méditerranée	365	365
Comptoir d'escompte	920	905	Canal de Suez	2070	2070	Bons de liquid. Ville de Paris	518	517	Paris-Bourbonnais	363	364 75
Crédit Lyonnais	537 50	532 40	C. gén. Transatlantique	505	505	Obligat. communales 1879	435	437	Canal de Suez	566	566
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1208 75	1200				Obligat. foncières 1879 3 %	437	435			
Crédit de France		10 50									
Crédit mobilier	356 25	357 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.					
6 — 45 — matin (s'arrête à la Possonnière)			Saumur. (départ)	6 05	8 50	1 05	3 30	7 55	Montreuil-Bellay. (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03				
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.			Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46					
1 — 25 — soir,			Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54					
3 — 32 — express.			Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur. (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35				
7 — 15 — omnibus.																		
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.				
8 — 21 — omnibus.			Saumur. (départ)	6 05	7 55	Thouars. (départ)	8 56	3 50	Montreuil. (départ)	7	1 53	8 35	Poitiers. (départ)	5 50	12 10			
9 — 37 — express.			Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	Loudun	7 58	2 49	9 33	Neuville	6 28	12 55			
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.			Lernay	7 14	8 51	Lernay	9 18	4 16	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	6 55	1 38			
4 — 44 —			Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Montreuil-Bellay	9 45	4 27	Mirebeau	9 23	4	10 47	Arçay	8 01	2 27			
10 — 24 — express-poste.			Thouars. (arrivée)	7 46	9 16	Saumur. (arrivée)	10 33	5 03	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 38	3 13			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.									Poitiers. (arrivée)	10 32	4 56	11 52	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09			

Étude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, **GRANDE ET VASTE MAISON** Place Saint-Pierre, n° 4.

S'adresser à M. MÉHOUS, notaire, ou à M. CORBINEAU, propriétaire à l'Abbaye-d'Asnières. (785)

Étude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, PAR SUITE DE DÉCÈS

Le jeudi 13 décembre 1883, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue d'Orléans, au domicile de M. KAPP, maison de M. Gasmault,

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. KAPP.

Il sera vendu :

Vaisselle, batterie de cuisine, fourneau, bouteilles vides ; Chaises, fauteuil Voltaire, commode en noyer à dessus de marbre, armoire en noyer, tables rondes, bois de lit noyer, glace, pendule ; Lit de fer, sommiers, matelas, traversins, oreillers, édredon, draps, couverture laine et coton, serviettes, taies d'oreillers, nappa, très-bonne garde-robe pour homme et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (796)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en : Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc. ; Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser à M. JAQOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

Études de M. SOUÉE et GRANGÉ, avoués à Angers, et de M. ALEXANDRE, notaire à Pellouailles (Maine-et-Loire).

VENTE

Après conversion de saisie, Sur 2^e baisse de mise à prix,

Le LUNDI 24 décembre 1883, à une heure de l'après-midi,

A Angers, à l'Hôtel-de-Ville, par le ministère de M. ALEXANDRE, notaire à Pellouailles,

EN SEPT LOTS DE DIVERS IMMEUBLES

Sis à Angers.

1^{er} Lot. — Une maison, place du Ralliement, à l'angle des rues de la Roë, n° 43, et Lenepeu, n° 36. 100.000 f.

2^e Lot. — Une maison, à l'angle des rues Bodinier, n° 4, et Valdemaine, n° 14, et une autre maison, rue Valdemaine, joignant la précédente. 50.000 »

3^e Lot. — La propriété du Liéris, rue Chèvre. 50.000 »

4^e Lot. — 2,315 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »

5^e Lot. — La propriété du Petit-Château, rue Pascal. 20.000 »

6^e Lot. — 10,112 mètres de terrain à bâtir, rue Pascal et rue Chèvre, en bordure. 20.000 »

7^e Lot. — 2,435 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »

Total des mises à prix. 250.000 f.

Pour insertion sommaire, SOUÉE.

AUX ÉLÉGANTS

CHERRISERIE MODÈLE

M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des **RÉPARATIONS.**

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

Ministère de la Guerre.

ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le MERCREDI 26 décembre 1883, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883 :

1^{er} GROUPE. — Métaux.
2^e GROUPE. — Fers et tôles.
3^e GROUPE. — Fil de fer.
4^e GROUPE. — Charbons.
5^e GROUPE. — Ingrédients divers.
6^e GROUPE. — Tissus.
7^e GROUPE. — Bois divers.
8^e GROUPE. — Cuirs divers.
9^e GROUPE. — Accessoires de sellerie.
10^e GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

48, Rue du Marché-Noir.

ATELIER D'HORLOGERIE

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ.

Réparations très-soignées.

A CÉDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

S'adresser rue Nationale, n° 8.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Propre au commerce, Située rue Saint-Nicolas, n° 42,

UNE AUTRE MAISON

Actuellement occupée par M^{me} Lefet, aubergiste (hôtel de l'Espérance). S'adresser à M^{me} veuve FERREU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

A VENDRE UN JOLI PLAN

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gauré, commune de Varennes. (727)

A VENDRE très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service. S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

PIANOS ET INSTRUMENTS

L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :
4 Accords par an. 9 fr.
6 Accords par an. 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Établissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Grand Etablissement

BALS, NOCES et FESTINS.

A CÉDER, à Angers

POUR CAUSE DE MALADIE.

Excellente situation. S'adresser à M. GUIHAL, rue Lenepeu, 13, à Angers. (797)

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puce, Pou, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HUY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)